



COLLECTIVITÉS LOCALES

# Elections aux Conseils municipaux et départementaux

Les conseillers municipaux et départementaux vont élire, le 23 septembre, les maires des quatorze communes de plein exercice et les présidents des conseils départementaux.

En vue de la bonne tenue de ces élections, le ministère de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local a désigné, par ordre de service collectif, les délégués et régisseurs.

Page 2

Une vue du Conseil départemental de la Cuvette-Ouest/Adiac



RENTRÉE SCOLAIRE

## Les enseignants volontaires menacent d'aller en grève



Les enseignants volontaires prévoyant une grève avant la rentrée

Les enseignants volontaires entendent organiser une grève illimitée à la rentrée scolaire 2022-2023 en cas de non-respect de leurs revendications portant sur le paiement de cinq mois d'arriérés de bourse, l'attribution d'un quota de cinq mille places au ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation dans le projet de loi de finances 2023.

« Au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre, le non-respect de nos revendications nous contraint à observer une grève illimitée sur toute l'étendue du territoire national », a déclaré Nisna Ossere Eloko, porte-parole de la Coordination des diplômés des écoles professionnelles, signataire du protocole d'accord du 27 septembre 2018.

Page 5

CIFMC

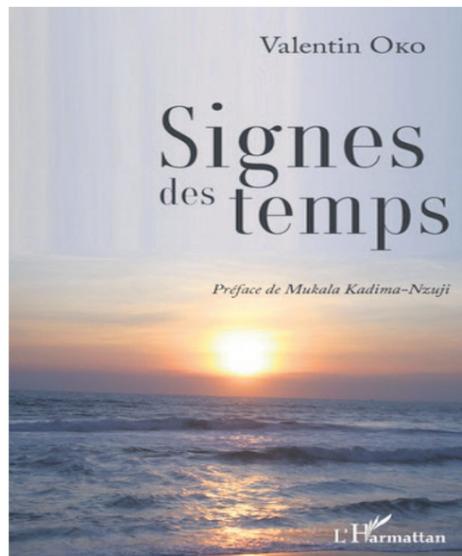
## Des assises pour une sortie de crise

Les parties en conflit du Ministère chrétien du combat spirituel (CIFMCI) ont, à l'issue d'une réunion de prise de contact, défini des préalables de sortie de crise aux fins de la levée de la suspension des activités de cette congrégation religieuse. Dans cette perspective, une commission ad hoc chargée de préparer les assises nationales sera mise en place.

Page 6

VIENT DE PARAÎTRE

## Valentin Oko publie « Signes des temps »



Journaliste de formation, Valentin Oko vient d'inscrire son nom parmi les écrivains congolais à travers son livre intitulé « Signes des temps », édité chez L'Harmattan, en France.

L'ouvrage de 148 pages est un ensemble de textes d'analyse sur le changement climatique et d'autres faits sociaux, rédigés par l'auteur et publiés de 2015 à 2021 dans les colonnes du quotidien « Les Dépêches de Brazzaville ». Il est préfacé par le Pr Mukala Kadima-Nzuji.

Page 16

ÉDITORIAL

## Feux de Brazza

Page 2

## ÉDITORIAL

## Feux de Brazza

Le festival populaire et international des musiques traditionnelles «Feux de Brazza» revient sur la scène culturelle congolaise après huit ans d'éclipse. Sa relance a été annoncée à l'occasion des trois journées de réflexion sur son avenir organisées à Brazzaville.

« Feux de Brazza » constituait avec le Festival panafricain de musique des moments de découvertes de la créativité musicale mondiale et africaine. La chorégraphie adoptée par les concepteurs de ce festival était atypique. Elle rappelait les temps des feux de camp dans les établissements scolaires où écoliers et enseignants se retrouvaient pour échanger sur les sujets culturels, notamment les contes.

En cinq éditions, le festival commençait progressivement à intégrer les habitudes des Brazzavillois. En dehors de la partie festive, ce rendez-vous culturel inscrivait à son programme des activités scientifiques autour de thématiques aussi riches que variées liées à l'artisanat et au tourisme.

La sixième édition prévue en décembre de l'année en cours, sur le thème « Apport des instruments traditionnels dans la rumba congolaise », marque un nouveau départ et ouvre une nouvelle ère. Les trois journées consacrées aux stratégies à mettre en œuvre pour relancer l'événement ont été donc bénéfiques.

Les débats ayant meublé les échanges lors de l'exploitation des thèmes par les conférenciers montrent à quel point les organisateurs et partenaires accordent une importance indéniable à l'apport de la musique traditionnelle dans la promotion de la culture universelle.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## COLLECTIVITÉS LOCALES

## Les Conseils départementaux en session inaugurale le 23 septembre

Le ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, Guy Georges Mbacka, a convoqué pour le 23 septembre la session inaugurale des Conseils départementaux et municipaux.

La vingtaine des Conseils départementaux et municipaux à travers la République va se réunir pour, entre autres, élire leur nouveau bureau exécutif respectif. « *Les Conseils départementaux et municipaux, élus les 4 et 10 juillet 2022, sont convoqués en session inaugurale le 23 septembre 2022 au siège de chaque département ou commune, pour élire leur bureau exécutif respectif* », précise l'arrêté ministériel du 19 septembre dernier.

Pour la bonne tenue de ces sessions, le ministère de l'Administration du terri-

toire, de la Décentralisation et du Développement local a désigné, par ordre de service collectif, ses délégués ainsi que les régisseurs. Notons que 1154 conseillers ont été élus à l'issue des élections locales des 4 et 10 juillet dernier.

Outre les douze chefs-lieux des départements, les élections auront aussi lieu dans les Conseils municipaux de Kintélé, dans le Pool; Nkayi, dans la Bouenza; Mossendjo, dans le Niari; Oyo, dans la Cuvette; et Pokola, dans la Sangha.

*Parfait Wilfried Douniama*

## DISTRICT DE KELLÉ

## Le député Thierry Hobié prêche l'unité

Après des élections législatives et locales tumultueuses, le député de la circonscription électorale unique de Kellé, dans le département de la Cuvette-Ouest, Thierry Hobié, a effectué récemment une descente à la base au cours de laquelle il a appelé les filles et fils de la contrée à l'unité et au vivre-ensemble.

Réélu député de la localité au terme d'une élection contestée par son challenger, Richard Ossa, Thierry Hobié veut prendre de la hauteur en tant qu' élu du peuple, pour rallumer la flamme du vivre-ensemble entre les filles et fils de Kellé. Partout où il est passé, le député a fait savoir à ses mandants que les élections ne pourront jamais servir d'occasion pour diviser les frères et sœurs de la localité.

A cet effet, il a exhorté les habitants de Kellé à oublier le passé et à fixer le cap sur l'avenir. Une façon pour lui de tenter de baisser la tension qui a prévalu avant, pendant et après les élections législatives

et locales de juillet dernier.

L' élu du peuple a profité de sa descente parlementaire pour visiter le chantier de construction de l'école primaire du village Entsiami, dont il venait de lancer les travaux. Créée il y a 65 ans, cette école demeurerait dans des conditions précaires. A ses propres frais, Thierry Hobié va construire la structure en matériaux durables et la doter de toutes les commodités. La vision du député est de permettre aux élèves du village et de toute cette zone d'étudier dans les conditions optimales en vue d'un meilleur rendement.

*Firmin Oyé*

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,  
Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,  
Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo  
Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

# La société Yango dévoile ses activités

La délégation de la plate-forme numérique oeuvrant dans le transport en commun Yango, conduite par le chargé d'affaires de l'ambassade de Russie, Dmitry Poduev, a présenté ses activités à la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo, le 20 septembre à Brazzaville.

Yango est une plate-forme numérique ou encore une application qui met en relation les conducteurs de taxi et les clients pour faciliter les déplacements. L'entreprise a entamé des démarches pour présenter ses activités aux autorités compétentes et recueillir en retour les informations sur les procédures de formalisation afin d'exercer conformément à la législation en vigueur au Congo. « Nous avons passé en revue les questions relatives aux activités de la société Yango au Congo, y compris d'autres projets de business dans le secteur des petites et moyennes entreprises », a expliqué le chargé d'affaires de l'ambassade de Russie, Dmitry Poduev, au sortir de l'entrevue avec la ministre



La délégation de la société Yango reçue par la ministre en charge des PME/DR

des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo, en présence du directeur international de

cette société, Roman Karlash. La plate-forme Yango n'est donc pas une entreprise de transport en commun et ne dispose pas de moyens rou-

lants. C'est plutôt une application numérique qui travaille avec les propriétaires de taxis et que tout citoyen peut télécharger dans son téléphone

pour commander les courses. « Nous avons reçu tout le soutien du gouvernement congolais », a indiqué le diplomate russe comme pour dire que la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel a assuré la société sur le développement de ses activités en l'appelant à se conformer à la législation congolaise pour mieux exercer.

A dire vrai, la société Yango a débuté ses activités en terre congolaise, notamment à Brazzaville, le 17 août dernier. Une incompréhension avait conduit à sa suspension. La société est implantée dans vingt-deux pays à travers le monde dont huit en Afrique, le Congo y compris.

Rominique Makaya

## ZONES AGRICOLES PROTÉGÉES

# 80 tonnes de maïs produites à Oyendzé

Les groupements de la Zone agricole protégée (ZAP) d'Oyendzé, district de Ngoko, dans le département de la Cuvette, ont vendu le 17 septembre dernier quatre-vingt tonnes de maïs, soit 1600 sacs.

La vente réalisée en présence du ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, et du préfet du département de la Cuvette, Jean Christophe Tchikaya, est la première en termes de quantité depuis l'existence des ZAP.

En effet, ces tonnes de maïs récoltées sur une superficie de 40 hectares sur les 100, que compte cette ZAP, ont été acheminées vers les grands centres urbains. Le manioc et les bananes étant plantés sur les 60 autres hectares.

Un résultat encourageant qui a permis aux dix groupements d'empocher près de vingt millions FCFA. Ceci à l'orée de la rentrée scolaire. « Lorsque le ministre nous demandait de constituer des groupements dès le départ, nous prenions cela comme un rêve, puisque nous doutions de la réussite de cette activité. Aujourd'hui, nous venons de récolter ce que nous avons semé », s'est réjoui Frédéric Obambé, président de l'un des groupements de la ZAP d'Oyendzé.

La ZAP d'Oyendzé qui fait par-



Des sacs de maïs récolté à Oyendzé/DR

tie des dix que compte la République du Congo a atteint ses premiers objectifs. Mise en valeur, la terre de Ngoko peut contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population. « Au niveau des ZAP, Ngoko est meilleur. Y en a eu ailleurs, oui, mais nous sommes les meilleurs, c'est une grande satisfaction pour le département de la Cuvette. Tout le

monde est dans la joie, parce que personne ne croyait qu'il pouvait en arriver là », a souligné le préfet de la Cuvette, Jean Christophe Tchikaya.

A travers les ZAP, le gouvernement vise à augmenter l'offre des produits agropastoraux et halieutiques, afin de réduire les importations dont le coût est estimé à plus de 700 milliards FCFA par année. Des importations qui

sont surtout d'origine animale. Chargé pour l'exécution du projet, le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche parle de la matérialisation de la vision du chef de l'Etat. « Le président de la République a voulu que nous mobilisions les Congolais, les acteurs agricoles autour de son projet pour que nous puissions renforcer notre souveraineté alimentaire. C'est ainsi

que nous avons décidé d'attirer beaucoup plus d'acteurs sur le terrain en aménageant des espaces et en apportant du matériel. Cela a donné des résultats. Nous pouvons dire que parmi toutes les ZAP que nous avons lancées en matière de maïs, Oyendzé est premier », a laissé entendre Paul Valentin Ngobo.

Parfait Wilfried Douniama

## CRASH DU VOL DC-10 D'UTA

## L'émotion toujours vive 33 ans après...

Le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Jean-Marc Thystère Tchicaya, a rendu, le 19 septembre à Brazzaville, un hommage aux victimes du crash du vol UT-772 DC-10 de la compagnie Union des transports aériens (UTA) survenu en 1989. Malgré les trente-trois années passées, les parents des victimes demeurent toujours sous le choc.



Les parents des victimes nettoient les tombes de leurs proches décédés/Adiac

Le 19 septembre 1989, le vol UT-772 DC-10 d'UTA reliant Brazzaville à Paris, en France, s'était écrasé dans le désert du Ténéré, au Niger, après une escale à N'Djamena, au Tchad, avec 170 passagers à bord. Quarante-huit Congolais avaient trouvé la mort dans cet accident. Depuis lors, le 19 septembre de chaque année, le gouvernement honore toujours la mémoire des victimes de ce crash pour leur témoigner sa reconnaissance.

« C'est une date importante pour l'ensemble des passagers qui avaient péri dans

cet accident dramatique et terroriste, mais surtout aux 48 de nos compatriotes qui étaient à bord. Au-delà du soutien aux parents des victimes, il s'agit d'exprimer notre mécontentement et le combat que nous menons contre le terrorisme », a indiqué le ministre des Transports, Jean-Marc Thystère Tchicaya.

Pour les parents des victimes, malgré les trois décennies passées, la plaie ne s'est pas encore cicatrisée. « Plusieurs années sont passées, certes, mais pour nous les parents

des victimes le deuil continue. La lutte contre le terrorisme se poursuit, mais nous estimons qu'un jour ce phénomène qui continue d'endeuiller le monde sera contenu et vaincu », a souligné Martial De Paul Ikounga, le parent d'une victime.

L'hommage aux victimes du crash du vol DC-10 d'UTA a eu lieu en présence de l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, et de bien d'autres chefs de missions diplomatiques accrédités dans le pays.

**Firmin Oyé**

## VIE ASSOCIATIVE

## L'Ujed appuie les filles-mères et femmes enceintes

Des aides financières ont été octroyées aux filles mères et femmes enceintes, a indiqué, le 20 septembre à Brazzaville, l'Union des jeunes pour l'entraide et le développement (Ujed), au cours d'une séance de présentation à mi-parcours de ses activités.

L'intervention de l'organisation non gouvernementale permettra à la gent féminine de corsrer ses activités lucratives et informelles. « Lors de l'arrivée d'un enfant dans le foyer, les parents peuvent prétendre à des aides financières pour bébé. Les femmes enceintes durant leur grossesse ont également des droits. En plus à l'accouchement, les femmes ont des besoins : prise en charge des frais médicaux, bilan, autorisation d'absence pour examens médicaux, accompagnement et suivi », a indiqué Adeline Mouembé, une habitante de la commune de Kintélé.

Selon la secrétaire générale de l'Ujed, Octavie Otaba, les fonds dont les filles mères et femmes enceintes vont bénéficier ne concernent pas seulement les activités de production agricole mais également la commercialisation de produits agricoles, notamment les légumes, le manioc, le maïs et l'arachide ainsi que de produits de première nécessité qui représentent 50%, soit la moitié du taux global.

Pour les initiatives individuelles, l'activité doit dégager des bénéfices suffisants afin de couvrir au moins 50% des besoins du ménage, voire permettre de générer de l'épargne et de développer une activité agricole couvrant les besoins alimentaires en période creuse, en tant qu'activité de saison sèche.

Par contre, pour les activités de groupes, le taux d'abandon est moins élevé mais les bénéfices générés apparaissent insuffisants pour les membres vulnérables n'ayant pas d'autres sources de revenus. La volonté d'individualisation des groupes, soit en se répartissant le capital entre membres, soit en passant d'un fonctionnement de groupes, partage des coûts de production et des bénéfices, est grandiose.

**Fortuné Ibara**

# VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

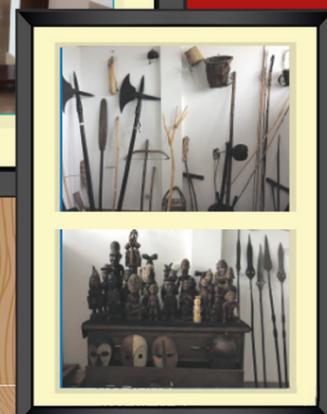
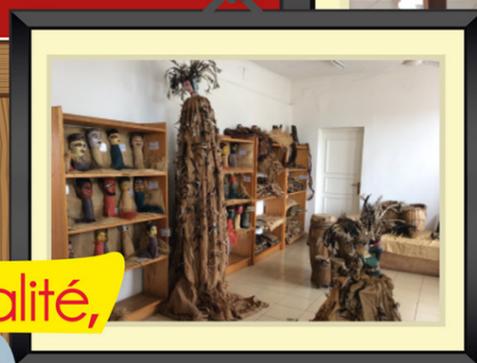
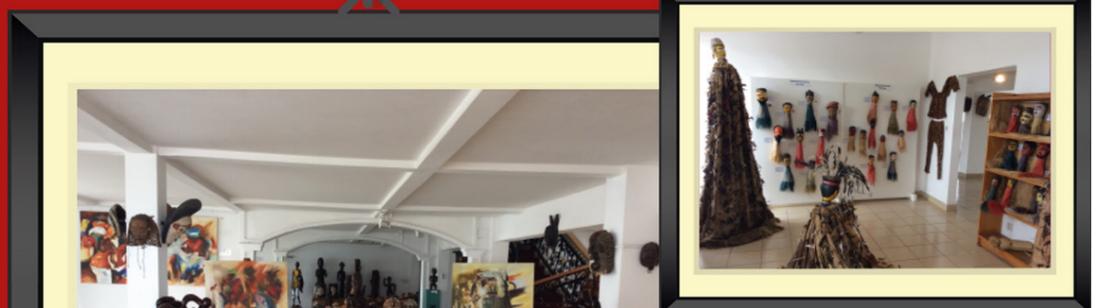
galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

## ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

## Les enseignants volontaires prévoient une grève avant la rentrée

En cas de non-respect de leurs revendications, les enseignants volontaires vont déclencher une grève illimitée à partir du 1er octobre, soit deux jours avant la rentrée scolaire.

La Coordination des diplômés des écoles professionnelles, signataire du protocole d'accord du 27 septembre 2018 avec le gouvernement, a tenu un point de presse le 19 septembre à Brazzaville pour rendre public un préavis de grève définissant les préalables qui permettront d'assurer une rentrée scolaire apaisée, le 3 octobre.

Il s'agit: de la notification et du traitement du quota d'intégration à la fonction publique campagne 2022 en prenant en compte les enseignants ayant 45 ans révolus; du respect de l'ordre promotionnel suivant les vagues d'affectation lors du traitement du quota d'intégration à la fonction publique 2022; de la publication des textes d'intégration à la fonction publique des quotas campagne 2020-2021 restants dans le circuit d'approbation. Le paiement de cinq mois d'arriérés de bourse; l'attribution d'un quota de cinq mille places au ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation dans le projet de loi de finances, exercice 2023, allongent la liste des revendications.

« Au plus tard le 1er octobre, le

non-respect de nos revendications nous contraint à observer une grève illimitée sur toute l'étendue du territoire national dans un délai de douze jours à compter du lundi 19 septembre 2022 », a déclaré Nisna Ossere Eloko, porte-parole de ladite Coordination dans le département du Niari, donnant lecture du préavis de grève, le 19 septembre à Brazzaville. Toutefois, la Coordination des diplômés des écoles professionnelles est ouverte à tout dialogue avec le gouvernement visant à apporter des solutions aux revendications.

En rappel, en août dernier, la plateforme des syndicats unis de l'enseignement du Congo formulait des propositions allant dans le même sens, avec les mêmes revendications à quelques exceptions près, afin d'éviter une grève



Les enseignants volontaires prévoyant une grève avant la rentrée/Adiac

illimitée qui porterait entorse à la rentrée scolaire 2022-2023. Le dialogue entre les enseignants volontaires et le gouvernement permettra, sans nul doute, de trouver des solutions adéquates afin que la rentrée des classes ait lieu comme prévu.

Rominique Makaya

**« Au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre, le non-respect de nos revendications nous contraint à observer une grève illimitée sur toute l'étendue du territoire national dans un délai de douze jours à compter du lundi 19 septembre 2022 »**

## ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

## Inspecteurs et enseignants seront formés sur la pédagogie active

L'inspecteur général du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, David Anga, a assisté, le 16 septembre à Brazzaville, à la présentation du projet Réseau d'éducation pour une Afrique leader (Real) par l'Association française action real et l'organisation non gouvernementale Pratic, axé sur la pédagogie active et participative.

Le projet consiste à proposer un programme de formation novateur pour outiller le personnel éducatif afin de lui permettre de sortir des pratiques traditionnelles pour répondre aux nouvelles demandes sociales en termes de compétences pédagogiques et numériques.

Au cours de la séance de présentation, les orateurs ont fait le bilan du projet et présenté les perspectives de la phase pilote des formations pédagogiques et numériques des enseignants du secteur public. Ils ont aussi annoncé les perspectives d'une nouvelle étape à portée nationale, en partenariat avec le ministère de l'Enseignement technique.

En effet, les formations sont axées sur la pédagogie active et participative, l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement et sur l'intégration d'une approche d'égalité de genre, notamment des filles et garçons. « En pédagogie participative, le formateur favorise les interventions des apprenants, mais dans le cadre d'un scénario pédagogique qu'il a lui-même dirigé. En pédagogie active, le participant apprend de son travail et prend du recul, réfléchit sur les bonnes pratiques en contexte réel », a



Les acteurs et partenaires du système éducatif visualisant la présentation du projet/Adiac

commenté un participant.

En dépit du niveau de scolarisation parmi les plus élevés d'Afrique centrale, la République du Congo souffre d'une dégradation préoccupante des taux de réussite scolaire. Le taux de redoublement est très élevé au lycée (27%) et celui de réussite au baccalauréat, après avoir atteint le maximum (53,7% en 2010), a baissé de moitié en 2013, selon le document de la Stratégie sectorielle de l'éducation, 2015-2025.

« Des matériels d'apprentissage adaptés sont primordiaux pour un apprentissage efficace, la formation des enseignants reste le facteur le plus important », a indiqué David Anga, se référant à une citation de l'Unesco. En 2019, le ministère de l'Enseignement technique, en collaboration avec l'association française Action Real, a mis en place une phase pilote du projet de formation de formateurs et d'enseignants nommé « Connexion Real », et ce, dans le

respect de la stratégie sectorielle de l'éducation 2021-2030.

La phase pilote de 2020 à 2021 a permis de former déjà quatre-vingt-cinq enseignants et inspecteurs à la pédagogie active et participative, quatre-vingt-un en égalité de genre en milieu scolaire, soixante-dix-huit sur l'intégration pédagogique du numérique, dont trente-quatre ont obtenu une certification en compétences digitales ICDL grâce à la participation de l'association

Action real et Pratic.

Le projet Real a accompagné les rédacteurs des programmes de l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques pour l'inclusion ou le renforcement de quatre matières : langues et cultures, éducation artistique, éducation à la santé et technologies de l'information et de la communication.

Action Real et Pratic ainsi que le ministère de l'Enseignement technique et professionnel lancent un appel aux partenaires techniques et financiers désirant établir une collaboration durable au service de l'éducation.

« Nous voulons à présent étendre cette initiative à l'échelle nationale afin de pouvoir faire bénéficier du programme de formation à cinq cents enseignants et inspecteurs et de permettre que de nouvelles pratiques pédagogiques et numériques puissent voir le jour dans les salles de classe au Congo. Ce programme de formation se déroulera dans cinq villes choisies stratégiquement par nos services: Brazzaville, Dolisie, Pointe-Noire, Owando et Ouessou », a indiqué David Anga, inspecteur général du ministère de l'Enseignement technique et professionnel.

Fortuné Ibara

## RELIGION

## La CIFMC va tenir ses assises nationales pour une sortie de crise

Après plusieurs tractations en vue de résoudre le conflit qui les oppose, les adeptes de la congrégation religieuse dénommée Ministère chrétien du combat spirituel (MCCS), communément appelée CIFMC, se sont retrouvés autour d'une même table pour définir les contours de la tenue des assises nationales qui sont un préalable à la levée des sanctions imposées par le gouvernement.

À l'issue de la première réunion de prise de contact, le 16 septembre à Brazzaville, les parties prenantes en conflit ont défini des préalables pour la tenue des assises nationales qui déboucheront sur une sortie de crise, avec le point d'orgue l'ouverture des portes de la CIFMC fermées sur toute l'étendue du territoire national jusqu'à nouvel ordre. Au nombre des préalables : la présence obligatoire des délégués de l'intérieur du pays.

Par ailleurs, ils ont convenu de la mise en place d'une commission ad hoc chargée de préparer les assises nationales qui ont pour vocation de recenser et traiter tous les problèmes qui minent cette congrégation religieuse depuis

des années. Lesquels problèmes se sont aggravés avec le décès du couple fondateur : Olangi.

La crise au sein du MCCS s'est amplifiée lorsque l'un des enfants Olangi, Paul David Olangi, a eu des propos jugés déplacés lors du culte du 14 août dernier. Révoltés, certains jeunes chrétiens lésés ont par la suite déclenché un mouvement de désobéissance afin d'attirer l'attention de la coordination nationale. La situation a suscité des tensions qui auraient pu troubler l'ordre public. Ainsi, le ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, Guy Georges Mbaka, a publié un arrêté fermant les portes de cette congrégation le 20 du même mois.

Selon les sources concordantes, le contrôle sans partage des finances; la volonté affichée par les enfants Olangi d'imposer des dictats; les nominations arbitraires par Kinshasa aux différentes fonctions sans concertation avec les responsables locaux de Brazzaville; l'impolitesse des missionnaires vis-à-vis des autorités congolaises; l'exclusion des locaux dans la gestion administrative, financière et patrimoine, font partie des causes profondes de cette crise. La tenue d'une première réunion de prise de contact entre responsables et la mise en place d'une commission ad hoc sont, sans nul doute, le début de la sortie de crise.

**Rominique Makaya**

## JOURNÉE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ DES PATIENTS

## L'OMS exhorte les services sanitaires à mieux sécuriser les malades

En marge de la commémoration le 19 septembre de la Journée mondiale de la sécurité des patients, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fait une déclaration, invitant les Etats et les responsables des structures ayant la charge de gérer les malades à mettre sur pied une politique efficace capable de les protéger et de les mettre en confiance.

La déclaration de l'institution onusienne fait suite à un constat selon lequel certains médicaments sont à l'origine d'effets préjudiciables graves s'ils sont mal stockés, mal prescrits, mal délivrés et mal administrés, ou s'ils ne sont pas bien contrôlés. « Toute personne dans le monde prendra à un moment de sa vie des médicaments pour prévenir ou traiter une maladie », souligne l'OMS, en insistant sur le fait que les pratiques de médication dangereuses et les erreurs commises sont parmi les principales causes de préjudices évitables liés aux soins de santé partout dans le monde. Et, les erreurs de médication se produisent lorsque la précarité des systèmes de médication et des facteurs humains comme la fatigue, les mauvaises conditions environnementales

ou le manque de personnel remettent en cause la sécurité du processus d'utilisation des médicaments. « Si nous ne prenons pas garde, il peut en résulter des préjudices graves pour les patients. Par exemple, avoir beaucoup de handicapés et de décès. La pandémie de covid-19 a sensiblement augmenté le risque d'erreurs de médication et de préjudices liés aux médicaments », précise l'OMS, tout en spécifiant que c'est dans ce contexte que la sécurité médicamenteuse a été choisie comme thème de la Journée mondiale de la sécurité des patients cette année avec pour slogan « Les médicaments sans les méfaits ».

Cette campagne a pour objectif d'amener les parties concernées à établir des priorités et à prendre rapidement des mesures

dans les domaines essentiels où les pratiques de médication dangereuses causent d'importants dégâts aux patients à cause de l'utilisation simultanée de plusieurs médicaments. Outre cet objectif, cette journée vise aussi à faire prendre conscience aux services de santé dans le monde de la charge importante que représentent les dommages dus aux erreurs de médicaments et aux pratiques de médication dangereuses, et plaider pour que des mesures soient prises le plus tôt dans le but de renforcer la sécurité médicamenteuse.

Notons que la Journée mondiale de la sécurité des patients a été instituée en 2019 par la soixante-douzième Assemblée mondiale de la santé dans la résolution Wha72.6.

**Rock Ngassakys**

## TUNISIE

## Le gouvernement obligé d'augmenter les prix des carburants

« Le gouvernement était dans l'obligation de faire augmenter les prix des carburants à la lumière de la flambée sur le marché international des cours de pétrole », a commenté, le 19 septembre, le porte-parole officiel du gouvernement tunisien, Nasreddine Nsibi.

Le porte-parole a indiqué que la décision gouvernementale fait suite à une nouvelle augmenta-

tion des prix des carburants entrés en vigueur le 17 septembre à minuit. Il s'agit de la quatrième augmentation des prix depuis le début de cette année.

« Nous étions contraints d'augmenter les prix du carburant, qui connaît une hausse à l'échelle internationale (...) Malgré la baisse du prix du baril le mois écoulé, passant de 115 à 104 dollars, il reste quand même

élevé par rapport aux prévisions du gouvernement », a expliqué Nasreddine Nsibi.

En effet, le gouvernement tunisien avait prévu, dans l'élaboration de son projet de budget 2022, que le baril de pétrole soit à environ 75 dollars. Il a donc décidé cette nouvelle augmentation pour pouvoir garantir l'approvisionnement en carburant.

## EDUCATION

## L'ONU appelle à agir dans cinq domaines

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, a appelé à agir dans cinq grands domaines pour améliorer la situation de l'éducation dans le monde, soulignant la nécessité de protéger le droit à une éducation de qualité partout et pour tous, en particulier pour les filles.

« Les écoles doivent être ouvertes à tous, sans aucune discrimination. Nous devons récupérer les années d'éducation qui ont été perdues à travers le monde à cause de la pandémie », a déclaré Antonio Guterres.

Selon lui, les enseignants étant la pierre angulaire des systèmes éducatifs, il est également nécessaire de se concentrer à nouveau sur leur rôle et leurs compétences. Pour ce faire, ils doivent jouer le rôle de facilitateurs et promouvoir un véritable apprentissage plutôt que simplement transmettre des réponses, a-t-il affirmé. « Nous devons également nous attaquer à la pénurie mondiale d'enseignants et chercher à améliorer leur niveau en renforçant leur statut et en veillant à ce qu'ils bénéficient de conditions de travail décentes, d'opportunités de formation et d'apprentissage continu et de salaires adéquats », a précisé Antonio Guterres.

Pour le secrétaire général de l'ONU, les écoles doivent devenir des espaces sûrs et sains, dans lesquels il n'y a pas de place pour la violence, la stigmatisation ou l'intimidation, tandis que les systèmes éducatifs doivent promouvoir la santé physique et mentale de tous les élèves.

Plaidant, par ailleurs, pour une révolution numérique qui devrait bénéficier à tous les apprenants, il a appelé tous les pays à améliorer la connectivité pour les élèves et les établissements d'enseignement. Car, a-t-il averti, rien de tout cela ne sera possible sans une augmentation des financements de l'éducation et un renforcement de la solidarité mondiale. « En ces temps difficiles, j'exhorte tous les pays à protéger les budgets éducatifs et à veiller à ce que les dépenses consacrées à l'éducation se traduisent par une augmentation progressive des ressources attribuées à chaque élève et par de meilleurs résultats scolaires. Le financement de l'éducation doit être la priorité numéro un de tous les gouvernements. C'est l'investissement le plus important que n'importe quel pays peut faire pour son peuple et son avenir », a-t-il insisté.

## AIDE

## L'Occident taxé de peu honnête envers les pays en développement

Les Etats-Unis et d'autres pays occidentaux à revenu élevé insistent sur le fait qu'ils offrent un partenariat plus honnête et plus ouvert avec les pays en développement que le font leurs rivaux, mais en réalité, ils ne sont pas toujours honnêtes quant à l'aide qu'ils fournissent, a rapporté mercredi dernier la revue américaine Foreign affairs.

« Ils trouvent les moyens d'exagérer leurs engagements réels par des pratiques comptables créatives et douteuses destinées à élargir la définition des dépenses d'aide au développement », peut-on lire.

« Lorsqu'il s'agit de l'autre catégorie d'aide que les pays riches doivent aux pays en développement, à savoir le financement destiné à aider le Sud à atténuer le changement climatique et à s'y adapter, les pays riches sont loin de respecter leurs engagements, qui sont à leur tour tragiquement insuffisants par rapport aux besoins des plus pauvres », ajoute-t-on.

Ces lacunes en matière d'aide au développement et de financement du climat sapent la crédibilité des donateurs occidentaux et nuisent aux Etats-Unis et à leurs alliés dans leur lutte d'influence dans le monde, note la revue.

Pour être à la hauteur de ses valeurs et de ses promesses, relève la revue, « l'Occident doit être honnête et sérieux quant à ses engagements en matière d'aide au développement et de financement du climat ».

**Xinhua**

## COUCHE D'OZONE

## Le Congo se dote d'une législation applicable en la matière

La communauté internationale a célébré la Journée internationale des Nations unies sur la préservation et la protection de la couche d'ozone. A cette occasion, le gouvernement de la République a prononcé une déclaration lue par la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault.

La Journée internationale des Nations unies sur la préservation et la protection de la couche d'ozone s'est tenue cette année sur le thème « Le 35<sup>e</sup> anniversaire de la signature historique du protocole de Montréal », un thème qui demeure à ce jour l'une des trop rares réussites internationales en matière de défense de l'environnement. Dans sa déclaration, la ministre a indiqué que la couche d'ozone est le bouclier fragile de gaz qui protège la vie sur terre des effets nuisibles des rayons ultraviolets (UV) du soleil, ces fameux UV responsables de nombreux cancers et du vieillissement accéléré des cellules. En 1987, alertés par des rapports scientifiques de plus en plus alarmants qui tous pointaient la responsabilité directe des gaz HCFC couramment utilisés à l'époque dans l'industrie du

froid, dans la destruction progressive de la couche d'ozone, les représentants d'une trentaine de pays particulièrement pollués, réunis à Montréal, au Canada, avaient adopté un protocole interdisant la production et l'utilisation de ces substances nocives, a poursuivi la ministre. Complété depuis par cinq amendements, dont le dernier en date est celui de Kigali, le protocole de Montréal est une vraie réussite qui a permis la reconstitution en cours de la couche d'ozone, laquelle sera complète au rythme actuel d'ici à une trentaine d'années, a-t-elle ajouté. Si le protocole de Montréal n'avait pas existé, il y aurait eu 60% d'ozone en moins au-dessus d'un pays comme le Congo, avec tout ce qu'implique une exposition dramatique des hommes, des animaux et de la nature aux rayons ultraviolets.



D'où, Arlette Soudan-Nonault pense que Montréal est un succès. Mais tout en indiquant que

**« Dans le cadre de la politique de gestion durable de l'environnement impulsée depuis des décennies par le président Denis Sassou N'Guesso, premier écologiste du Congo, notre pays a ratifié le protocole de Montréal et les amendements qui le complètent. Il s'est également doté d'une législation applicable en la matière. C'est pourquoi, je lance ici une nouvelle fois un appel aux importateurs, aux commerçants, aux techniciens frigoristes et aux industriels du froid, afin qu'ils abandonnent définitivement l'usage des gaz HCFC, HFC et leurs mélanges respectifs, au profit des gaz réfrigérants dits naturels qui n'ont d'impacts négatifs ni sur la couche d'ozone, ni sur le climat »**

s'est également doté d'une législation applicable en la matière. C'est pourquoi, je lance ici une nouvelle fois un appel aux importateurs, aux commerçants, aux techniciens frigoristes et aux industriels du froid, afin qu'ils abandonnent définitivement l'usage des gaz HCFC, HFC et leurs mélanges respectifs, au profit des gaz réfrigérants dits naturels qui n'ont d'impacts négatifs ni sur la couche d'ozone, ni sur le climat », a orienté la ministre. Pour ce faire, a-t-elle poursuivi, des contrôles seront effectués sur toute l'étendue du territoire national et au niveau des frontières, avec le concours de la Douane et de la Force publique, afin d'éradiquer le trafic des gaz interdits par le protocole de Montréal. « Pour ceux qui se livrent à ce genre de négoce illicite, comme d'ailleurs pour ceux qui croient pouvoir s'affranchir de l'obligation de réaliser et de faire valider une étude d'impact environnemental et social en préalable à tout projet susceptible d'affecter nos écosystèmes, le temps de l'impunité et de l'irresponsabilité doit cesser », a conclu la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo.

**Bruno Okokana**

## La Banque mondiale dépasse l'objectif de financement de 35 %

Trente-six pour cent de tous les financements de la Banque mondiale (BM), au cours de la dernière année, avaient une composante climatique dépassant légèrement l'objectif de la banque de 35%; un objectif que la banque cherche à atteindre chaque année jusqu'en 2025.

La BM a augmenté son financement climatique de 19% d'une année sur l'autre, portant le total à 31,7 milliards de dollars au cours de l'exercice 2022, selon de nouvelles données. Avant la COP 27, elle voyait en cette augmentation un signe d'une demande accrue de financement climatique en provenance des pays. Avec la COP à venir, le continent est confronté à une contradiction alors qu'il cherche à la fois à exploiter davantage de sources d'énergie en Afrique, tout en faisant pression pour réduire tout financement du développement du pétrole et du gaz. « Il n'y a pas de pénurie de travail lié au climat à financer, mais les pays fixent des priorités et dirigent des projets et détermineront donc le rythme des investissements futurs », ont déclaré des responsables

de la BM. « Les besoins d'investissement sont énormes », a indiqué la spécialiste du changement climatique à la banque, Carolina Monsalve. « Notre modèle est axé sur la demande. Si nous voulons financer le climat, les pays doivent le faire. Les nouveaux rapports sur le climat et le développement sont un outil de diagnostic clé pour aligner le travail du prêteur et les objectifs des pays », a dit le conseiller principal en matière de changement climatique à la banque, Stéphane Hallegatte.

#### Le financement climatique après la COP26 par la BM peut être audacieuse

Selon les experts, la BM doit redoubler d'ambitions et agir plus rapidement sur le financement climatique, car elle aide les pays à s'adapter au chan-

gement climatique. Les observateurs attendent toujours les détails de l'engagement d'être aligné sur Paris d'ici à 2023. « Nous regardons le développement du point de vue du changement climatique, pour voir comment nous voulons changer sur le développement pour atteindre nos objectifs climatiques », a déclaré Stéphane Hallegatte, affirmant que cela joue un « rôle essentiel » dans l'établissement de priorités adaptées à chaque pays. Par exemple, le diagnostic au Sahel, une région frappée par le changement climatique, est davantage axé sur l'adaptation. Les services de conseil dans leur ensemble ne sont pas reflétés dans les chiffres des dépenses globales, ont noté les responsables de la banque, mais aident à intégrer le programme climatique.

**N.Nd.**

## ...Et lance la deuxième édition du concours African youth adaptation

**Vingt lauréats recevront chacun 100 000 dollars et bénéficieront d'une formation visant à renforcer leurs capacités de mentorat et d'un accompagnement, selon un communiqué de la Banque africaine de développement (BAD). Le concours s'adresse aux jeunes entrepreneurs âgés de 18 à 35 ans.**

Le Centre mondial pour l'adaptation, la BAD et les Fonds d'investissement climatique lancent un appel à candidatures pour la deuxième édition du concours African youth adaptation solutions. Ce concours vise les jeunes entrepreneurs et les micro, petites et moyennes entreprises en Afrique. Ils doivent soumettre des solutions innovantes et des concepts commerciaux capables de stimuler l'adaptation au changement climatique et la résilience à travers le continent.

L'entreprise ou le produit commercialement viable ne doit pas être d'usage courant. Les vingt lauréats recevront chacun 100 000 dollars et bénéficieront d'une formation, d'un mentorat et d'un accompagnement pour promouvoir leur innovation en matière d'adaptation au changement climatique dans leur communauté et sur l'ensemble du continent.

Ce concours vise à faire face aux effets conjugués de la pandémie de covid-19, du changement climatique et de la crise économique. Les candidats doivent être âgés de 18 à 35 ans. « Les entreprises doivent être dirigées par des jeunes et offrir des solutions qui répondent aux défis de la vie réelle. Elles doivent être immatriculées en Afrique et y opérer, et être en outre, capables de justifier de revenus pendant au moins deux ans. 50 % des finalistes seront des entreprises appartenant à des femmes ou dirigées par des femmes », indique le communiqué. Pour postuler, consulter le portail de candidature (<https://bit.ly/3DAa2IU>). La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 4 octobre 2022.

**Noël Ndong**

# Connectez votre maison à Internet jusqu'à l'illimité avec **MTN Ndako**

**MTN**  
ndako

**+ de Gigas**

**+ de Min d'appels**



## Choisissez le forfait qui vous convient

Forfaits Ndako	Coût	Vitesse	Bonus
55 GB	18 000 Fcfa	10 Mbps	-
210 GB	28 000 Fcfa	15 Mbps	1GB + 30 min*
illimité	32 000 Fcfa	20 Mbps	2GB + 60 min*
illimité +	40 000 Fcfa	50 Mbps	2GB + 120 min*

\* Bonus **forfait internet et minutes d'appels offerts** sur votre **numéro mobile**

**MTN Ndako**, votre box Internet prête à l'utilisation **permet** de vous connecter partout où que vous soyez au Congo.

**\*154\*5#**

**MOBILITÉ**  
**COUVERTURE**  
**AU PRIX FAMILLE**

**MTN**



**CONSTRUISONS ENSEMBLE  
NOTRE RÉSEAU D'OPPORTUNITÉS**  
*LET'S BUILD A NETWORK OF  
OPPORTUNITIES TOGETHER*

# SAVE THE DATE !

**MISSION MULTISECTORIELLE  
MULTISECTORAL MISSION**

**29&30 SEPTEMBER 2022**

**Brazzaville, Republic of Congo**

**PND\* 2022-2026**

**Un vivier d'opportunités et de création de valeurs  
Focus sur l'Agro-industrie**

- Conférence de haute facture avec des invités de premier plan
- Des informations de première main
- Des rendez-vous d'affaires préalablement organisés et accompagnés
- Et bien plus pour vos opportunités de croissance.

\*PND: PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT

**NDP\* 2022-2026**

**A breeding ground for opportunities and value  
creation: Focus on Agribusiness**

- High level conference with leading guests
- Access to first hand information
- BtoB and BtoG sessions
- More opportunities for investment and development.

\*NDP: NATIONAL DEVELOPMENT PLAN

For more informations :  
Africa Development Club Congo

**Mme Yolande MAHOUKOU**

Email : [yolande.mahoukou@creditducongo.com](mailto:yolande.mahoukou@creditducongo.com)

Tél. : +242 06 702 28 29

[www.clubafriqueveloppement.com](http://www.clubafriqueveloppement.com)



**Crédit du Congo**  
Groupe Attijariwafa bank



## SANTÉ

## La médecine traditionnelle africaine peine à décoller

On estime à 70% le recours de la population à des soins à base de produits de la médecine traditionnelle, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Contrairement à la médecine traditionnelle chinoise, l'africaine peine à décoller. Les raisons sont diverses. Le cas du Togo et du Bénin.

La première raison qui freine l'envol de la médecine traditionnelle africaine, c'est « le manque de volonté politique » des gouvernants, a déclaré le Pr Aziadome Kogblevi, microbiologiste et président de la Fédération béninoise des praticiens de la médecine traditionnelle. Les ministres de la Santé des pays africains ont convenu en 2013, lors du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique, « de veiller » à ce que ces pays intègrent la médecine traditionnelle comme une option importante et viable pour améliorer la santé de la population. A cela, s'ajoute, la même année, la validation par l'OMS d'une stratégie pour la médecine traditionnelle sur la période 2014-2023. L'objectif est d'« épauler les États membres qui cherchent à mettre à profit la contribution de la médecine traditionnelle à la santé, au bien-être et aux soins de santé centrés sur la personne et favoriser un usage sûr et efficace de cette médecine au moyen d'une réglementation des produits, des pratiques et des praticiens ». Une décennie plus tard, rien a bougé. C'est ce que dénonce Aziadome Kogblevi : « Les dirigeants africains ne donnent pas encore la chance à la médecine traditionnelle de se développer à la taille du service qu'elle rend. C'est le parent pauvre des médecines mais c'est celle qui a la plus large couverture pour le traitement de la population dans nos pays. On construit des hôpitaux à coût de milliards de FCFA,

mais que la population ne peut pas fréquenter. La question c'est, pourquoi on n'investirait pas un peu de ces fonds aussi dans la promotion de la médecine traditionnelle dans nos pays africains. La médecine de chez nous, celle qui existe depuis les temps immémoriaux ? », s'interroge-t-il.

#### La pression des firmes pharmaceutiques et la « colonisation médicale »

Le Pr Aziadome Kogblevi associe le manque de volonté politique à la pression des firmes pharmaceutiques. « La volonté politique dans de nombreux pays africains est toujours guidée par Paris, Berlin, Washington, etc... Et les firmes pharmaceutiques qui sont des outils politiques de ces pays continuent d'être des instruments de domination dans les anciennes colonies sur le continent africain. C'est donc en toute logique (...) qu'on peut dire qu'elles sont tapies dans l'ombre pour empêcher le développement de la médecine traditionnelle africaine. Si des médicaments efficaces issus de la médecine traditionnelle africaine sont disponibles sur le marché, c'est tout à fait normal que les médicaments propres à la médecine moderne ne coulent plus sur le continent », pense-t-il.

Carlos Aholou, phytothérapeute au Togo, critique ce qu'il appelle « la colonisation médicale, un élément

non favorisant pour l'éclosion de la médecine traditionnelle africaine; On parle de 70 % de nos populations qui font recours à la médecine traditionnelle ». Il déplore un dénigrement de la médecine traditionnelle et appelle à son aide, « une bonne presse est fondamentale si l'on veut vraiment son développement, et profiter de ses mines de connaissances en matière de santé et de traitement des maladies. Ces connaissances peuvent même servir à moderniser les traitements dans la médecine moderne en Afrique ». Son compatriote Mohamed Karim, physiothérapie au Togo, déclare : « La plupart de nos aînés qui sont dans la médecine conventionnelle ne font que ternir la valeur de la médecine traditionnelle africaine en soutenant mordicus qu'elle est mauvaise ».

#### Un problème de « discrimination » qui invite à sortir du « périmètre de secret et d'ésotérisme »

Pour Mohamed Karim, phytothérapeute togolais, le seul problème de la médecine traditionnelle africaine c'est « la discrimination dont elle est victime », c'est une erreur pour ceux qui affirment qu'elle serait « néfaste, ou problématique », l'origine de cette critique est dans l'Occident, sur le manque de confiance et l'absence de protection des secrets, contrairement à la médecine chinoise, par exemple. Le Pr David Dosseh, praticien de la médecine moderne et

enseignant chercheur à l'Université de Lomé, appelle à sortir la médecine traditionnelle africaine de son périmètre de secret et d'ésotérisme. Alors qu'elle « rend énormément de services à la population, elle n'a pas le développement qu'il lui faut, restant pour une bonne partie trop dans l'obscurantisme ». En ce qui concerne les procédés, celles-ci relèveraient plutôt de l'ésotérisme, du secret, ou du mysticisme, ce qui ouvre la porte à du charlatanisme, plutôt que de parler de la médecine ». En plus, elle est parfois pratiquée par des gens sans « compétence, se prévalant des connaissances mystiques pour flouer la population, déplore-t-il, alors que la médecine moderne a acquis « ses lettres de noblesse grâce à la preuve de son efficacité par des techniques éprouvées, des essais thérapeutiques, des essais cliniques. C'est ainsi que de grandes firmes ont pu se développer. Un « procédé qui n'est pas respecté dans le cas des produits administrés aux patients dans le cadre de la médecine traditionnelle », précise-t-il.

#### Mettre en place un cadre légal et créer des ponts entre la médecine moderne et la médecine traditionnelle

Le Pr David Dosseh penche donc pour l'édition « de règles » d'un fonctionnement adéquat afin que cela aide à booster le développement de la médecine traditionnelle africaine. Il appelle les États africains à « démontrer qu'ils ont cette vision en

mettant en place un cadre légal » et à « veiller à ce que les charlatans soient mis de côté, pour laisser la place aux vrais phytothérapeutes puis les soutenir à sortir les fruits de leurs recherches », l'institution d'un mécanisme de test de produits, la soumission à « un brevet pour les protéger, ce qui permettra de leur ouvrir un marché mondial et d'enclencher son développement ». Il plaide donc pour la transparence, la simplicité et l'efficacité. En attendant son émergence, il propose la création d'une « connexion entre la médecine traditionnelle africaine et la médecine moderne au service de la population »; à condition que « chaque pays mette en place un vrai cadre de collaboration, avec le soutien de l'État. Et que des experts des deux types de médecines se retrouvent [...] de manière à créer des ponts et des interfaces qui permettent à chaque type de médecine de bénéficier du soutien de l'autre ». « Dès que ce cadre de collaboration est défini, les choses iraient mieux dans le sens de l'efficacité des soins au profit de la population », a conclu l'universitaire togolais. Déjà, les praticiens de la médecine traditionnelle assurent avoir régulièrement recours à la médecine moderne, dans le cadre des analyses, de la radiographie, de l'IRM et du scanner, pour confirmer leurs diagnostics. C'est peut-être un bon départ pour une franche collaboration à l'avenir.

Noël Ndong



**ENERGIE ELECTRIQUE DU CONGO**

POUR TOUTE DOLEANCE  
COMPOSEZ LE

**4 2 4 2**

24H/24 et 7/7



**Dnk Coiffure**

Brazzaville

**Tarif 50.000f**

**FORMATION MAKEUP**

**20 sept**

**Trousseau offert à l'inscription**

- Pinceaux
- Gloss
- Crayon
- Concealer
- Et d'autres surprises

**Moment d'échange**

- Maquillage de jour
- Maquillage classique
- Maquillage nude
- Maquillage soirée

**Conférence de fin de formation**

**COMMENT LANCER SON BUSINESS A PARTIR DE RIEN**

7 Jours de formation

Nos contacts : @dnkcoiffure @dnkcoiffure +242 05 398 9216

## SOMMET SUR L'ÉDUCATION

### L'ONU encourage les bailleurs de fonds à aider les pays en développement

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, a encouragé, lors du sommet sur la transformation de l'éducation à New York, les bailleurs de fonds à investir dans un nouveau mécanisme permettant de financer l'éducation dans les pays en développement.

Depuis le début de la pandémie de la covid-19, les deux tiers des pays ont réduit leur budget de l'éducation, alors qu'elle est cruciale pour des sociétés pacifiques, prospères et stables. « La réduction des investissements garantit pratiquement des crises plus graves plus tard. Nous devons injecter plus, et non moins, d'argent dans les systèmes d'éducation », a déclaré le chef de l'ONU. Il a indiqué que les pays riches peuvent augmenter le financement et que de nombreux pays en développement touchés par la crise du coût de la vie ont un besoin urgent de soutien pour l'éducation.

Il s'est félicité du lancement de la Facilité internationale de financement pour l'éducation. « La Facilité n'est pas un nouveau fonds, mais un mécanisme visant à accroître les ressources mises à la disposition des banques multilatérales pour fournir un financement à faible coût à l'éducation. Avec le temps, nous nous attendons à ce qu'il devienne une facilité de dix milliards de dollars pour éduquer la génération de jeunes de demain », a souligné le patron de l'ONU. Il s'agit d'un mécanisme qui vise à obtenir des financements pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et pour la majorité des enfants déplacés et réfugiés dans le monde. « J'exhorte tous les donateurs internationaux et les organisations philanthropiques à y investir », a dit le secrétaire général de l'ONU.

Le sommet sur la transformation de l'éducation s'est déroulé du 16 au 19 septembre.

N.Nd.

## TCHAD

### Le ministre des Affaires étrangères quitte le gouvernement

Le ministre tchadien des Affaires étrangères, Chérif Mahamat Zene, a annoncé, le 19 septembre, sa démission du gouvernement de transition. Un poste qu'il occupe depuis le 2 mai 2021.

« Je vous informe par cette lettre de ma décision de démissionner de mes fonctions de ministre des Affaires étrangères que j'exerce depuis le 2 mai 2021, au sein du gouvernement de transition ». C'est par ces mots que Chérif Mahamat Zene a annoncé sa démission au président du Conseil militaire de transition, Mahamat Idriss Déby Itno. « Depuis quelques mois, mon engagement et ma volonté de servir mon pays se trouvent contrariés par des initiatives parallèles des membres de votre cabinet et du gouvernement, entreprises à mon insu et sur vos instructions », a-t-il écrit.

Par ailleurs, le ministre démissionnaire a confié que ces manœuvres sont instruites par le chef de la junte à son insu. « Ces initiatives et interférences répétitives et intempestives ne visent qu'à entraver l'exercice de mes fonctions et empiéter sur les prérogatives qui sont celles de mon département, telles que définies dans le décret n°058/PCMT/PMT/2021 du 15 juin 2021, portant structure générale du gouvernement et attributions de ses membres », soutient-il. Dès lors, Chérif Mahamat Zene refuse d'être un simple figurant. « Devant une situation aussi malsaine que confuse et inacceptable, entretenue à dessein, et dépouillant le département que je dirige de toutes ses prérogatives, et me réduisant à un simple figurant, il ne me paraît ni opportun ni responsable de continuer à occuper mon poste », estime-t-il. Chérif Mahamat Zene assure ce poste depuis mai 2021, au sein du gouvernement de transition. Il était déjà ministre des Affaires étrangères sous Idriss Déby père.

Yvette Reine Nzaba

## NATIONS UNIES

### Le secrétaire général appelle à sauver les objectifs de développement durable

Alors que le monde est confronté à de nombreux périls, le secrétaire général de l'ONU et le président de l'Assemblée générale des Nations unies ont appelé à ne pas baisser les bras et à « sauver » les Objectifs de développement durable (ODD) pour construire un monde meilleur.

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) sont un plan d'action visant à assurer un avenir meilleur et durable pour tous. « Nous nous rencontrons à un moment de grand péril pour notre monde », a déclaré le chef de l'ONU, Antonio Guterres, lors d'une rencontre visant à relancer la mobilisation pour atteindre ces objectifs d'ici 2030. Parmi les nombreux périls, il a cité notamment les conflits, la crise climatique, la pauvreté, les inégalités, la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, le chômage, et les effets de la Covid-19. Il pense que « chaque péril rend les ODD encore plus hors de portée. Et face à de tels périls, il est tentant de mettre de côté nos priorités de développement à long terme », conscient que le développement ne peut pas attendre.

#### Ne pas laisser tomber les jeunes

Alors que les jeunes - et les générations futures - exigent des actions, « nous ne pouvons pas les laisser tomber », a déclaré Antonio Guterres, gardant espoir



Le chef de l'ONU, Antonio Guterres,

que « nous pouvons sauver les ODD et reprendre le chemin de la construction d'un monde meilleur qui ne laisse personne de côté ». Il a invité les gouvernements à accentuer les investissements dans la santé, l'éducation, et le bien-être pour tous. Il a plaidé pour une protection sociale universelle élargie pour protéger les personnes contre les chocs économiques, tout en stimulant la création d'emplois, en particulier dans le numérique, les soins et l'économie verte, et une forte implication des femmes dans tous les domaines de la vie. Antonio Guterres a rappelé qu'il fal-

lait faire face à la triple crise planétaire de la dégradation du climat, de la perte de biodiversité et de la pollution et qu'il ne pouvait y avoir d'avenir durable sans paix. « Et les jeunes exigent que l'on passe à l'action [...] Si nous sommes unis, l'humanité surmontera tous les périls. Mettons-nous au travail. Remettons notre monde sur la bonne voie », a-t-il conclu.

#### Retrouver l'élan perdu

L'événement annuel intitulé « Moment ODD » est « un rappel pour nous tous de ce que nous aurions dû faire, et surtout, ce que nous devons faire pour transformer la vision de l'Agenda 2030 et des ODD en une réalité », a souligné le président de l'Assemblée générale des Nations unies, Csaba Korösi. Il a appelé à un diagnostic de l'état du monde et de focaliser à nouveau les efforts sur les Objectifs de développement durable, afin de « retrouver l'élan perdu à cause de la pandémie et de notre inaction. Les solutions sont à portée de main », a-t-il dit, avec la participation de tous.

Noël Ndong

## ENVIRONNEMENT

### Tunis accueille le premier forum Afrique-France de la transition écologique

A quelques semaines de la COP 27 de Charm el-Cheikh, en Egypte, et du 18e Sommet de la Francophonie de Djerba, ces événements offrent des opportunités de rencontres et d'échanges, selon un communiqué.

A quelques semaines de la COP 27 de Charm el-Cheikh et du 18e Sommet de la Francophonie de Djerba, cet événement offre des opportunités de rencontres et d'échanges sur la transition écologique pour des décideurs publics, des collectivités territoriales et les entrepreneurs, les donneurs d'ordres et les institutions financières. Organisé par Business France, l'agence en charge de l'internationalisation de l'économie française, et l'Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, il s'agit là du premier forum Afrique-France de la transition écologique et énergétique qui se tiendra du 27 au 29 septembre à Tunis.

Les représentants de huit pays (Tunisie, Algérie, Côte d'Ivoire, Cameroun, Sénégal, Egypte, Libye, France) exposeront les enjeux et les solutions en faveur de l'environnement, de la transition énergétique et de la ville durable. Ce forum, qui verra la participation de cinquante entreprises françaises, compor-

tera un cycle de conférences autour des problématiques de la protection de l'environnement, de l'accès à l'eau, du développement des énergies renouvelables, du renforcement de l'économie circulaire, de la réduction de l'impact carbone. Des événements parallèles seront également proposés : rendez-vous B to B, présentations de projets, de programmes, de start-up françaises et tunisiennes, démonstrations, en lien avec l'ensemble des partenaires. La transition écologique en Afrique requiert une remise en cause des priorités des économies locales et leur redéfinition à l'aune des principes de la sobriété, de l'efficacité énergétique et de l'économie circulaire. Les choix que les villes et les territoires d'Afrique feront en matière d'accès à l'énergie, d'aménagement du territoire, d'organisation des systèmes de production, de transport et d'échanges, et par rapport à leur caractère plus ou moins inclusif, seront d'une impor-

tance capitale pour le devenir de l'Afrique et du monde. Se pencher sur la transition écologique en Afrique, c'est réfléchir aux enjeux économiques, écologiques, sanitaires, sociaux, politiques d'un continent connaissant actuellement une croissance économique prononcée et qui devrait abriter 40 % de l'humanité en 2100.

Dans ce continent, se pose particulièrement la question de l'équilibre entre priorité de développement immédiat et besoins à long terme en matière de résilience climatique. Des territoires placent déjà la transition écologique au centre de leur stratégie, se tournant ainsi vers de nouvelles opportunités. Les villes d'Afrique sont particulièrement sous pression et doivent accroître leur capacité d'adaptation et d'atténuation rapidement afin d'entrer pleinement dans la transition écologique, cela en concertation avec les acteurs des territoires, notamment les élus locaux.

N.Nd.

## JUSTICE

## Le pasteur Daniel Ngoy Mulunda libéré

C'est en homme libre que Daniel Ngoy Mulunda Nyanga, ancien président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), a regagné son domicile le 19 septembre, après près de deux ans de détention.

La décision de mise en liberté provisoire rendue par la Cour de cassation est assortie du paiement d'une caution de 2 millions de francs congolais. En outre, il est à noter qu'il y a certaines conditions dont la privation de liberté de mouvement en dehors de la ville ou du pays pour le pasteur NGoy Mulunda. Rappelons que Daniel Ngoy Mulunda Nyanga a été arrêté pour incitation à la haine, faux bruits et atteinte à la sûreté de l'Etat. Lors du 20e anniversaire de la mort du feu président Laurent Désiré Kabila, le pasteur Mulunda avait, dans une prédication, dénoncé les dérives dictatoriales du régime en place et donné des préalables sans lesquels le Katanga ne devrait plus être en République démocratique du Congo.

Des manifestations avaient suivi son arrestation dans la région du Katanga, principalement dans la ville de Lubumbashi, où jeunes et notables ne cessaient d'appeler à sa libération.

*Alain Diasso*

## Vidiye Tshimanga attendu au parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe

L'ex-conseiller en matière stratégique du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, doit répondre, le 21 septembre, à la convocation de la justice dans le cadre d'une affaire de corruption dont il serait l'un des principaux acteurs.



Selon des sources, la convocation de Vidiye Tshimanga a trait à la publication des vidéos dans lesquelles il tentait de négocier des pourcentages dans une affaire avec des prétendus investisseurs dans le secteur minier. Cette publication l'avait conduit à la démission au poste de conseiller auprès du président

de la République.

Il est également indiqué que dans le cadre de ce dossier, le procureur général a réquisitionné le Guichet unique ainsi que l'Agence nationale de prévention et lutte contre la corruption, pour des informations concernant notamment les associés de la société Cobamin,

dans laquelle l'ex-conseiller aurait des parts. Il s'est agi de vérifier l'attribution ou non de 20% de participation à Vidiye Tshimanga dans cette société et d'identifier la personne qui serait utilisée par ce dernier comme prête-nom.

Cette perquisition devrait aussi permettre au procureur général de réunir d'autres éléments sur ces vidéos tels des preuves des faits infractionnels retenus ou à retenir à charge de leurs auteurs présumés ; ainsi que l'identification des supposés investisseurs et leurs interlocuteurs.

Il est, en effet, rappelé qu'après la diffusion de ces vidéos dans lesquelles Vidiye Tshimanga tentait de convaincre ses interlocuteurs sur son rôle et son influence auprès du chef de l'Etat ainsi que sur les affaires précédemment menées par lui avec d'autres investisseurs, et le pourcentage qu'il veut avoir dans leur deal, le conseiller du président de la République a carrément décidé de remettre le tablier. Mais, beaucoup avaient appelé la justice à fouiner dans ce dossier pour en savoir un peu plus. L'invitation du procureur général est donc une réponse à cette opinion qui avait voulu voir Vidiye Tshimanga éclairer la justice sur ces faits qui lui étaient reprochés à la diffusion de ces vidéos.

*Lucien Dianzenza*



MEILLEURS  
PRODUITS  
D'ASSURANCES  
AUX MEILLEURS  
PRIX

## SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie



Assurance tous risque  
chantier

PLUS DE 50 ANS DE METIER,  
LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE  
DU CONGO

## GYMNASTIQUE

## Brazzaville domine les championnats nationaux

Les gymnastes de Brazzaville ont survolé les neuvièmes championnats nationaux de gymnastique qui se sont clôturés le 18 septembre, au gymnase Maxime-Matsima, à Makélékélé.



Le représentant du directeur général des Sports remettant les médailles/Adiac

La marche a été trop haute pour les autres ligues, car sur les quatre-vingt-quatre médailles mises en jeu toutes les couleurs confondues les Brazzavillois en ont glané cinquante devant les Ponténégrins (sept), la Lékoumou et le Niari (une pour chacune) contre aucune pour la Bouenza et la Cuvette-Ouest.

Les athlètes de la ville capitale se sont montrés trop gourmands en gymnastique aérobic, raflant ainsi dix or, dix argent et dix bronze. Ils ont remporté aussi toutes les

médailles réservées pour le développement national, c'est-à-dire pour les tout-petits. La bataille a été, par contre, très rude dans les autres concours où ils ont toutefois laissé filer quelques précieuses médailles.

En gymnastique artistique féminine au sol, les Brazzavilloises n'ont rien obtenu, contrairement aux Ponténégrines qui ont raflé toutes les médailles (une médaille d'or, une d'argent et une bronze). En rythmique, Brazzaville a glané deux médailles

d'or, deux d'argent et une de bronze contre une de bronze pour Pointe-Noire. En gymnastique artistique masculine au sol, Brazzaville s'est contentée d'une médaille d'or et d'une d'argent contre une de bronze pour Pointe-Noire chez les seniors. En artistique table+ poutre, Pointe-Noire a remporté de l'or, laissant à Brazzaville l'argent et le bronze. Les Brazzavillois ont dicté leur loi en artistique seniors hommes en occupant seuls le podium. Au sol chez les juniors masculins,

Pointe-Noire a réédité la même performance.

Brazzaville a pris sa revanche en artistique table+ poutre avec une médaille en or et une d'argent contre une d'argent pour Pointe-Noire. En gymnastique artistique féminine juniors, Brazzaville s'est imposée au sol avec une médaille d'or et une d'argent contre une de bronze pour le Niari. La Lékoumou a gagné la médaille d'argent dans l'autre concours de la gymnastique artistique derrière Brazzaville (une d'or et une de bronze). La gymnastique rythmique, a expliqué la Fédération congolaise de gymnastique, comptait parmi la particularité de ces championnats.

« Nous sentons que le Congo a commencé à prendre de l'élan. La rythmique est encore en train de chercher ses marques mais petit à petit, nous commençons à nous faire un chemin parce que le Congo est le premier pays de la zone 2 à avoir amorcé une étape assez importante », a commenté le premier vice-président de la Fécogym. Il s'est félicité de la progression des athlètes. « Nous constatons que les enfants se sont améliorés, que ce soit au niveau de la pépinière que chez les juniors comme chez les seniors. Ils ont travaillé dans leurs différents clubs. Pendant les jeux

africains, les Congolais n'arrivaient pas à travailler sur certains agrès, notamment sur les barres fixes, sur la poutre. Nos gymnastes sont capables aujourd'hui d'affronter tous ces agrès. Cela veut dire qu'ils sont prêts à aller affronter les autres adversaires », a expliqué Gabriel Gouba, premier vice-président de la Fécogym. « Nous avons eu des révélations en gymnastique artistique féminine et en rythmique. Nous pouvons avoir des éléments plus huppés qui peuvent représenter le Congo en compétitions internationales », a ajouté Albert Mouanga Bakékolo, le directeur technique de la Fécogym.

Après les championnats nationaux, la Fécogym ambitionne de préparer ses athlètes pour les Jeux africains de la jeunesse et les Jeux africains d'Accra, au Ghana, en 2023. « Quand on s'évalue avec les autres, c'est pour mesurer les performances et les qualités. Il faut aller affronter les autres mais quand on ne sort pas, c'est là toute la difficulté. Nous aurons les championnats au Caire, en Egypte, et les Jeux africains d'Accra. Nous souhaiterions que le Congo prenne part à ces compétitions de façon à évaluer nos gymnastes qui sont sur place », a indiqué Gabriel Gouba.

James Golden Eloué

## SCLOG

Une marche sportive pour célébrer le 20<sup>e</sup> anniversaire

Plus de huit cents marcheurs ont été mobilisés sur la Corniche de Brazzaville, le 18 septembre, à l'occasion de la marche sportive organisée par la Société commune de logistique (Sclog), pour célébrer son 20<sup>e</sup> anniversaire.

La société spécialisée dans le stockage et le transport de produits pétroliers, ayant placé l'humain au cœur des priorités, a organisé une marche de 14 km (de Mami Wata jusqu'à Matour) pour sensibiliser à l'importance de pratiquer régulièrement l'activité sportive et d'avoir une alimentation saine. « Nous nous sommes rendu compte, en faisant des visites médicales de nos collaborateurs, qu'au Congo on avait plusieurs problématiques liées au diabète, à l'hypertension artérielle et au cholestérol. On voulait profiter de cette marche pour sensibiliser les gens à l'importance de pratiquer l'activité sportive régulière et d'avoir une alimentation saine », a expliqué Amandine Simonin, la directrice générale de la Sclog. Pour la réalisation de cet évé-

nement, elle a bénéficié de l'appui technique de la Ligue du sport de travail de Brazzaville. En vue de favoriser la pratique sportive en milieu professionnel, sa société, a-t-elle indiqué, a mis en place des clubs de marcheurs qui s'exercent tous les mois avec le personnel d'entreprise.

La Sclog a, par ailleurs, profité de cette marche pour confirmer son implication dans les activités sociétales. Après avoir inauguré le jeudi dernier les trois nouvelles classes construites à hauteur de 20 millions de FCFA dans une école à Loutété, elle a fait un don à Bottle Fly et Ciel et terre, deux associations dont les thématiques lui tiennent vraiment à cœur: l'éducation et l'autonomie alimentaire sans oublier la Fondation Calissa-Ikama.

« Nous avons aussi des sen-



sibilisations aux différentes thématiques pour inciter les gens à changer leur pratique de vie, pour vivre en meilleure santé plus longtemps. Nous allons soutenir une autre association, la Fondation Calissa-Ikama. Nous allons faire beaucoup avec les enfants atteints

d'un cancer », a-t-elle expliqué.

Le vingtième anniversaire symbolise, selon elle, les 20 ans de professionnalisme et du sérieux de ses équipes à vouloir apporter au plus près de chaque Congolais les produits pétroliers. « Nous assurons le stockage et le trans-

port des produits pétroliers depuis 20 ans dans les meilleures conditions de sécurité. Nous essayons d'investir et de développer nos sites et nos dépôts pour pouvoir apporter la meilleure qualité de service à tous », a souligné Amandine Simonin.

J.G.E.

## PRÉSENTATION DU TROPHÉE PONTON AWARDS 2022

## Le musée Cercle africain distingué après quatre ans d'existence

Le trophée Ponton Awards 2022, décerné par l'agence Prescom Media au musée Cercle africain en catégorie sociétés culturelles, a été présenté le 16 septembre à ce musée en présence de Guy Edmond Loemba, secrétaire général de la mairie de Pointe-Noire; de Mirko Araldi, directeur général d'Eni Congo et des invités.

Après quatre ans d'existence, le travail abattu par le musée Cercle africain, cadre légendaire et haut lieu de culture à Pointe-Noire, n'a pas échappé à l'agence Prescom Media qui, chaque année, distingue et valorise l'excellence locale à travers le trophée dénommé «Ponton Awards». Celui-ci couronne les personnes physiques et morales qui ont un impact dans leurs domaines respectifs, à savoir Excellence entrepreneuriat, Engagement jeunesse, Excellence sport, modèles artistiques, société culturelle.

C'est dans cette dernière catégorie que le musée Cercle africain s'est fait remarquer l'année dernière. «Cette catégorie prime la société qui a une politique culturelle assise et a pour vocation d'accompagner efficacement les activités et projets culturels», a dit Gildas Bakala, promoteur de l'agence Prescom Media. Depuis la première édition des Ponton awards 2019, a-t-il dit, la mairie de Pointe-Noire ne cesse d'appuyer et de soutenir cette initiative. En cette année du centenaire de la ville, ce trophée célèbre par l'excellence le mérite de la ville et demande à tous de se joindre à l'initiative et partager le credo «Vos actions ne seront plus ignorées».

En remerciant l'agence Prescom Media pour la louable initiative qui a distingué le musée Cercle africain et les responsables d'Eni Congo pour avoir mis à la portée de la population ce haut lieu de la culture, Alphonse Chardin Nkala, président du comité culturel du musée Cercle africain, a remercié que «Ce trophée est un encouragement, un appel pour plus de travail, d'inventivité, d'abnégation afin que vive à jamais le musée Cercle africain qui doit continuer à remplir ses quatre missions, à savoir conserver, restaurer, étudier et enrichir les collections, les rendre accessibles à un public plus large, concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture, contribuer au progrès de la connaissance et de la recherche».

Recevant le trophée des mains de Gildas Bakala, promoteur de l'agence Prescom Media, Guy Edmond Loemba, secrétaire général de la commune de Pointe-Noire représentant le député-maire de la ville, président de la Fondation musée Cercle africain, a ajouté: «Ce trophée est le couronnement d'un travail acharné dans le secteur culturel. La ville centenaire a



La présentation du trophée Ponton awards./Adiac

besoin de telles initiatives, de tels partenaires pour faire d'elle une destination culturelle". L'autorité municipale a ensuite transmis le trophée à Mirko Araldi, directeur général d'Eni Congo qui, à son tour, l'a remis à Antonio Maglio, directeur du musée Cercle africain.

Le conteur Ongali Lembili, le groupe de percussions Afro tam tam, la compagnie théâtrale Ku Kondé dans la pièce «La mare

des maux», une compilation des textes d'auteurs congolais, ont agrémenté la cérémonie.

Signalons que le musée Cercle africain est un haut lieu où sont réunies, en vue de leur conservation et de leur diffusion au public, des collections d'œuvres d'art et des biens culturels. C'est un espace légendaire consacré à l'histoire de la ville de Pointe-Noire, l'histoire du royaume Loango, l'histoire de la construction du

Chemin de fer Congo Océan liée à celle de la ville de Pointe-Noire, l'histoire des rites Loango, le vécu des peuples du Congo à travers les différents masques et statuettes. Il accueille aussi les expositions temporaires en peinture, sculpture, vannerie, poterie, les concerts de musique, les spectacles de théâtre, de conte, de danse contemporaine.

**Hervé Brice Mampouya**

## TRADITION ET TOURISME

## « Retour aux sources » valorise le patrimoine culturel du Kouilou

Lancé récemment à Diosso, dans le département du Kouilou, « Retour aux sources», événement culturel qui promeut et valorise le patrimoine culturel du département du Kouilou, entend aussi contribuer au développement durable et au vivre-ensemble. Dans un entretien avec «Les Dépêches de Brazzaville», le 19 septembre, Serge Bouiti Viaudo, son initiateur, a évoqué ses motivations.

Organisé en forme de mini foire, «Retour aux sources», qui allie culture et tourisme, vise, entre autres, la pérennité des valeurs, des rites et des traditions ancestrales du Kouilou ainsi que la valorisation de ses richesses touristiques. C'est le 21 août dernier que la population ainsi que de nombreuses autorités de Pointe-Noire et du Kouilou ont vécu la première édition de cet événement qui a eu lieu sur l'esplanade du musée Mâ-Loango de Diosso, situé dans la sous-préfecture de Loango, dans le Kouilou. Ce moment convivial qui a connu la présence du secrétaire général de ce département, Jean-Baptiste Diamounzo-Kionga; du secrétaire général de la mairie de Pointe-Noire, André Guy Edmond Loemba; et de l'ancienne ministre de la Culture, Aimée Mambou Gnali; a été accompagné par les sons de musique tradi-moderne du groupe Tsi Mfumb qui a annoncé le début des activités avec l'hymne du royaume de Loango. Le rendez-vous a été une occasion de plonger dans les traditions et de découvrir certaines richesses culturelles du terroir à travers les proverbes, la dégustation des mets traditionnels, l'ex-



L'exposition des produits artisanaux locaux lors de la première édition de «Retour aux sources»/DR

position et vente des produits artisanaux locaux, l'exécution des chants et danses traditionnels. Le clou de l'événement a été l'élection miss N'kak (grand-mère) et miss Mam (maman) organisée par l'association Les amis de l'Afrique francophone présidée par Delphine Baya. Comme bon nombre de personnes ayant pris part à l'événement, Jean Baptiste Diamounzo-Kionga, qui s'est dit satisfait de cette initiative qui réunit la population et promeut le vivre-ensemble, a souhaité sa

pérennisation.

A la question de savoir pourquoi «Retour aux sources», Serge Bouiti Viaudo (qui est aussi directeur général du cabinet SBV consulting) a expliqué : « Parce que la culture rassemble, elle est vecteur de paix et de cohésion. La culture est un levier qui favorise la diversité et l'inclusion, elle renforce le sentiment d'appartenance à une région, un territoire, un pays, elle renforce le patriotisme. La culture est un catalyseur puissant de trans-

mission des valeurs, des rites et des traditions ancestrales, elle a donc un caractère transgénérationnel parce que culture et tourisme sont liés, interdépendants, consubstantiels. Hollywood aux Etats-Unis, le Louvre en France, Gorée au Sénégal, l'école de peinture de Poto-Poto à Brazzaville en sont quelques exemples. Et, on l'espère, bientôt, la baie de Loango. Merci au gouvernement d'avoir intégré le projet de valorisation de la baie de Loango dans la récente révision budg-

taire de 2022 : nous allons tous y contribuer».

Après avoir rappelé la place importante qu'occupe la culture dans toutes les sphères de la vie ainsi que le rôle primordial qu'elle joue dans la vie de l'Homme et dans la société, Serge Bouiti Viaudo a souligné : «Nous vivons dans un monde de plus en plus complexe, de plus en plus incertain, de plus en plus vulnérable, avec les pandémies, les crises alimentaires. La culture nous aide à affronter, à faire face à ces moments difficiles, à faire preuve de résilience. La culture est un catalyseur de développement durable et du vivre-ensemble».

L'initiateur de «Retour aux sources» a tenu à remercier ceux qui ont contribué à la réussite de cette première édition de l'événement tels que la société Petro Congo et le Cabinet SBV consulting. Il y a aussi les fils et filles du terroir comme Angèle Mabounda, Frédéric Pambou et Elvis Vital. Citant Saint Augustin qui disait «Le bonheur, c'est quand on continue à aimer ce qu'on possède», Serge Bouiti Viaudo a conclu que «La culture rend heureux».

**Lucie Prisca Condhet N'Zinga**

## MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE ADDITIONNELLE

# Une occasion pour la ville océane de se doter de voiries urbaines aménagées

La municipalisation accélérée additionnelle, dont le lancement des travaux est prévu pour ce mois de septembre, offre ainsi au gouvernement mais également aux autorités locales l'opportunité de transformer Pointe-Noire en une ville intelligente, résiliente et durable.

Annoncé par le chef de l'État, le 20 janvier dernier, lors de son séjour de travail dans la ville de Pointe-Noire, le programme additionnel de municipalisation accélérée devrait permettre à la ville océane de se doter de nouvelles infrastructures.

En lançant le 11 mai dernier les festivités du centenaire de la ville de Pointe-Noire, marquées par l'organisation d'un colloque de la mémoire du souvenir et de l'avenir, le Premier ministre, Anatole Colinet Makosso, affirmait que cette activité avait servi de rampe de lancement en vue d'une célébration plus grande, sous le très haut patronage du président de la République en septembre. « L'occasion sera ainsi donnée de lancer officiellement le programme pluriannuel de modernisation et de municipalisation de la ville dont le point d'orgue pourrait être 2025 », disait-il ce jour-là.

En effet, il s'agira également pour la ville de Pointe-Noire de restructurer tous les quartiers dits précaires, de rénover et d'étendre les



réseaux de distribution d'eau potable, de favoriser la construction des logements sociaux aussi bien par l'Etat et les collectivités locales que par les promoteurs privés ou encore en mode partenariat public-privé.

L'objectif visé est d'améliorer les conditions de vie de la population. Et pour le Premier ministre, la célébration du centenaire qui s'étend jusqu'au mois de décembre devrait être l'occasion tant rêvée de matérialiser la vision du président de

la République, formulée dans son projet de société visant à moderniser le cadre de vie des citoyens et à construire des villes intelligentes, résilientes et durables dans la perspective de la mise en œuvre de l'objectif 11 du développement

durable. « Assainir et moderniser les lieux de vie de la population, telle est l'ambition que se fixe le gouvernement comme repris dans l'axe 4 du projet de société, Ensemble poursuivons la marche », avait-il poursuivi.

Il faut dire qu'après les événements douloureux que le Congo a connus dans son passé récent, le président de la République a lancé le concept de la municipalisation accélérée dans le pays.

Pointe-Noire a été donc choisie comme laboratoire pour abriter les premières festivités de cette expérience inédite en 2004 et qui a permis à la République du Congo de se doter d'infrastructures modernes. Mais, malgré cette première expérience, cette ville accuse toujours de nombreux problèmes infrastructurels. Aujourd'hui, le gouvernement lui accorde une municipalisation additionnelle, un programme pluriannuel de modernisation qui devrait lui permettre de se moderniser au sens large du terme.

**Hugues Prosper Mabonzo**

## SANTÉ

## L'hôpital général de Loandjili engagé à assurer les soins de qualité

Un focus a été organisé le 17 septembre à l'hôpital général de Loandjili, à Pointe-Noire, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la sécurité des patients, en présence de Jean-Charles Ondonda, secrétaire général du département de Pointe-Noire; de Nandide Akouala, directrice des équipements et de la maintenance au ministère de la Santé et de la Population; du personnel de l'hôpital et des invités.

Initiée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) depuis 2019, la Journée mondiale de la sécurité des patients a pour objectif principal de sensibiliser les citoyens et les professionnels de santé au bon usage des médicaments, afin de limiter au maximum les risques liés à leur prise. Il s'agit de faire du patient l'acteur de sa prise en charge, et de favoriser le dialogue entre patients et professionnels de santé.

« Toute personne à un moment donné est confrontée à la problématique de la prise des médicaments pour prévenir ou traiter une infection. Cependant, les médicaments sont parfois à l'origine d'effets préjudiciables graves s'ils sont mal stockés, mal prescrits, mal délivrés ou mal administrés, ou s'ils ne sont pas assez contrôlés », a dit Sidonie Plaza, directrice générale de l'hôpital général de Loandjili. « Les pratiques de médication dangereuses et les erreurs de médication sont parmi les principales causes de préjudices évitables liés

aux soins de santé partout dans le monde. C'est dans ce contexte que la sécurité médicamenteuse a été choisie comme thème de la Journée mondiale de la sécurité des patients en 2022, avec pour slogan « Les médicaments sans les méfaits », a-t-elle ajouté.

En développant le thème « La sécurité médicamenteuse: les médicaments sans les méfaits », Sidonie Plaza a d'emblée présenté les objectifs de la Journée mondiale de la sécurité des patients 2022, à savoir faire prendre conscience, partout dans le monde, de la charge importante que représentent les préjudices dus aux erreurs de médication et aux pratiques de médication dangereuses, et plaider pour que des mesures soient prises plus tôt dans le but de renforcer la sécurité médicamenteuse, associer les prenantes et les partenaires à l'action menée pour éviter les erreurs de médication et limiter les préjudices qu'elles causent, donner les moyens aux familles de jouer un rôle actif dans l'usage sans danger

des médicaments.

Face à ce fléau des faux médicaments ou médicaments de la rue, les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Lomé en 2020 ont pris d'importantes décisions pour éradiquer le phénomène des faux médicaments ou médicaments falsifiés a-t-elle rappelé.

Dénommée « initiative de Lomé », cette réunion à la laquelle a pris part activement la Fondation Brazzaville a posé les bases d'une véritable lutte contre les faux médicaments, à savoir renforcer, forcer et coordonner la lutte contre le trafic de faux médicaments et autres médicaments de qualité inférieure ou falsifiés. Ceci à travers l'introduction de nouvelles législations pénalisantes, la ratification de certaines conventions existantes et la mise en place de mécanismes sont les principales décisions issues de ces assises.

« L'ampleur de la vente et de la consommation des médicaments sur le marché informel dans le monde soulève de nombreuses questions de san-

té publique. Les médicaments falsifiés empêchent le patient de recevoir un traitement adéquat. Les médicaments falsifiés ont des conséquences socio-économiques et sanitaires plus larges, comme une résistance antimicrobienne accrue, une perte de confiance dans le système de santé et une augmentation du coût des soins. Tout gouvernement a le devoir de soutenir une initiative visant à éradiquer ce fléau », a-t-elle indiqué, concluant: « Un engagement ferme est pris ici à l'hôpital général de Loandjili pour rassurer, renforcer, promouvoir, la sécurité médicamenteuse à travers ses comités de pharmacopée vigilance et du médicament ».

Après le focus, Nandide Akouala, directrice des équipements et de la maintenance au ministère de la Santé et de la Population, au nom du ministre de tutelle, a fait un don de vingt lits de réanimation et quarante lits d'hospitalisation en guise de soutien aux efforts

de la direction générale de l'hôpital général de Loandjili dans l'amélioration des conditions des soins des personnes fréquentant cet établissement. « Nous voulons donc soutenir la direction en améliorant d'abord les conditions d'hébergement des patients mais également en réalisant une maintenance préventive et curative des différents équipements affectés ici. Nous sommes engagés derrière toutes les structures sanitaires à les accompagner pour avoir une meilleure qualité des soins », a-t-il indiqué.

En réceptionnant le don, Sidonie Plaza a dit: « Nous sommes reconnaissants à l'endroit du ministère de la Santé et de la Population. Les efforts que nous déployons pour redorer l'image de l'établissement trouvent un écho de notre tutelle en souhaitant à l'avenir recevoir d'autres dons et d'autres équipements qui font également défaut à l'hôpital ».

**Hervé Brice Mampouya**

## INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

## Bilan 2021 et programmation 2022-2023

La rentrée culturelle de l'Institut français du Congo (IFC) a permis à son directeur délégué, Régis Ségala, de dresser devant ses partenaires le bilan de l'année 2021 et d'annoncer les grandes activités de l'année 2022 finissante, ainsi que celles de l'année 2023.

L'année 2021 a été celle de la levée des mesures barrières et a permis à l'IFC de reprendre ses activités, a souligné Régis Ségala. Cependant, les statistiques n'ont pu atteindre celles des années d'avant la pandémie de 2019. En ce qui concerne les cours et certifications, l'IFC Brazzaville a enregistré 64 apprenants et Pointe-Noire 84. Quant au Campus France, la sixième édition du Forum des études en France et au Congo en octobre 2021 a enregistré 1173 visiteurs en présentiel à Brazzaville et Pointe-Noire, puis 113 868 utilisateurs sur Facebook. « En 2019-2020, il y a eu 5800 étudiants congolais en France, soit une augmentation de +65% sur cinq ans (2014-2019), plaçant le Congo en quinzième place des pays d'origine des étudiants étrangers en France et la France comme première destination de choix pour les étudiants congolais. De façon générale, 21 394 ont visité Campus France à l'IFC de Brazzaville en 2021 », a-t-il expliqué.

Afin d'assurer une plus grande visibilité à ses événements, l'IFC a signé des partenariats avec plusieurs médias ainsi que d'autres partenariats avec quelques sociétés de la place. Pour la responsable de la communication, Barbara Pamou, l'IFC a mis en place une stratégie de communication en 360. La diffusion des programmes audiovisuels en ligne a permis aux artistes de bénéficier d'une audience plus large et ainsi toucher plus de 400 000 personnes sur les réseaux sociaux. Facebook avec plus de 30 000 abonnés à Brazzaville et 10 000



Le directeur délégué de l'IFC Brazzaville lors de la présentation de la programmation 2022-2023/Adiac

pour Pointe-Noire ; Instagram plus de 2 000 abonnés à Brazzaville et 1400 pour Pointe-Noire ; et YouTube plus de 1000 abonnés pour Brazzaville et Pointe-Noire. Pour les deux instituts, il y a une centaine de manifestations culturelles mettant en avant les cultures locales et internationales de tout genre : rumba, rock, art contemporain, théâtre, débats ou encore humour. Ainsi, en 2021, Brazzaville a abrité trente-six spectacles vivants et Pointe-Noire trente et un.

Concernant les activités de l'Organisation internationale de la francophonie, il y a eu : nuit de la lecture le 21 janvier ; nuit des idées, le 28 janvier ; semaine de la francophonie, du 13 au 21 mars ; ... Evénements récurrents à Brazzaville : festival Tuséo-humour, festival Boya kobina, festival Mantsima, festival Bilili BD (Bande dessinée), Les mamans du Congo et Young ACE ; réinven-

ter Paris (exposition). A Pointe-Noire : fête de livre, Journée de l'enfant en novembre, cinéma et projections-débats, ciné Gorée. S'agissant de la programmation commune, il y a eu la Collection IFC 2021, Trace, semaine du jazz, semaine du reggae, semaine des cultures urbaines.

#### Zoom sur la programmation de l'année 2022 finissante

Parlant des perspectives pour 2022-2023, Régis Ségala a dit qu'il y aura des innovations, des nouveautés, avec une programmation ambitieuse et audacieuse. « Comme on va pouvoir bénéficier des nouvelles mesures allégées, on va proposer des choses nouvelles qui vont réunir beaucoup plus du monde qu'avant, l'occasion pour nous de fidéliser nos publics. L'IFC sera en plein régime, que ce soit du point de vue de Campus France, des spectacles de

la culture, des cours de certification, puisque maintenant nous pourrions accueillir le public, remplir les salles sans contrainte. Ce sont les grands axes de l'année 2023. C'était important que l'on se retrouve avec nos partenaires », a déclaré Régis Ségala.

Le mois de septembre est consacré au cinéma contemporain panafricain ; à l'exposition du plasticien « BA » ; la sixième édition du festival Mboté Hip-Hop ; le concert Oupta le 24 septembre. En octobre, rendez-vous tous les mardis dans la soirée pour célébrer la vingt-et-unième fête du cinéma d'animation sous toutes ses formes et tout âge ; célébration le 5 octobre des 142 ans de Brazzaville sur le thème « Brazzaville : histoire, mémoires et sociabilités » ; forum des études en France et au Congo du 11 au 13 octobre ; journées portes ouvertes de l'IFC le 22 octobre

; quinzième édition du festival d'humour TuSéo du 27 au 29 octobre. Le mois de novembre, dénommé novembre numérique, sera consacré aux cultures du numérique. Pour ce faire, le hall de l'IFC sera transformé en une salle d'Arcade pour un tournoi de jeux vidéo, du 15 au 26 novembre. Novembre sera également consacré à la huitième édition du festival Boya kobina, rencontre internationale de danse et musique de Brazzaville, du 29 novembre au 5 décembre. Enfin, le mois de décembre s'ouvrira avec la septième édition du festival de bande dessinée « Bilili BD », du 6 au 10 ; puis la dix-huitième édition du festival de théâtre Mantsina sur scène, une rencontre internationale de théâtre de Brazzaville, du 14 au 22 décembre. Enfin, les chorales de Brazzaville rassemblées chanteront un répertoire de chants de Noël, le 23 décembre.

L'IFC de Pointe-Noire a présenté, du 13 au 16 septembre, la semaine des cultures urbaines ; le 20 septembre, le festival international des courts-métrages la Pointe-Noire ; le 23 septembre aura lieu le vernissage de l'exposition d'André Fontana au musée du Cercle africain. Cette exposition rassemblera un ensemble de photographies prises ces dernières années dans plusieurs pays d'Afrique. Puis fin novembre, colloque de Loango sur le thème « Histoire et héritages ». C'est par le zoom sur Pointe-Noire que le directeur délégué de l'IFC Brazzaville, Régis Ségala, a mis un terme à la cérémonie relative à la rentrée culturelle de l'IFC.

Bruno Okokana

## VIENT DE PARAÎTRE

## « Signes des temps » de Valentin Oko

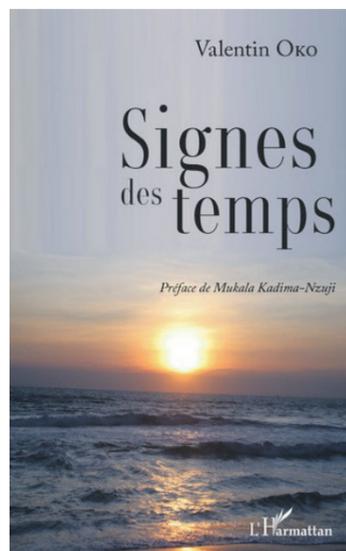
Avec « Signes des temps », Valentin Oko sera désormais compté parmi les nombreux écrivains dont regorge le Congo. Son premier ouvrage de 148 pages, paru en juillet dernier chez L'Harmattan, se constitue essentiellement de textes rédigés par l'auteur et publiés entre 2015 et 2021, dans les colonnes du journal « Les Dépêches de Brazzaville ».

C'est au total cinquante-quatre textes d'information et d'analyse que livre au public l'écrivain congolais Valentin Oko. A travers sa plume de journaliste, qu'il continue d'exercer à ce jour en tant que directeur de la presse présidentielle, il aborde plusieurs thématiques d'actualité liées, entre autres, à l'écologie, la santé, la politique, l'économie et la culture.

En promenant son regard sur des faits qui touchent la réalité quotidienne de la population congolaise, et plus largement du monde, Valentin Oko dépeint le monde

d'aujourd'hui, certes difficile à saisir, mais que l'homme, par son action, embellit et complexifie en même temps. Des textes comme Le climat ; La planète et l'urgence climatique ; Cop26 : la bataille décisive ? ; Les précurseurs ; Glasgow : progrès et regrets ; Covid-19 : Les pouvoirs publics interpellent la conscience collective... en sont une parfaite illustration. Aussi, la couverture vient illustrer à merveille le contenu de ce livre qui appelle à une profonde réflexion sur le bien-être de la planète.

De façon globale, « Signe des temps » se veut un miroir dont



le reflet ne cesse d'illuminer le champ de nos appréhensions et de nos connaissances pour une prise de conscience des maux qui minent l'humanité. En léguant à

la postérité cette somme de tribunes parues durant plusieurs mois dans « Les Dépêches de Brazzaville », Valentin Oko, tel un historien, se fait à la fois témoin du passé et du présent en vue d'interpeller les générations actuelles et futures. En cela, archéologue, journaliste, sociologue, anthropologue, climatologue, historien, politique, élève, étudiant, enseignant et bien d'autres peuvent tous trouver leur compte dans ce livre riche en informations de différents domaines.

« Signes des temps, né de la nécessaire volonté de renseigner la postérité sur notre présent a suscité, de ma part, un cri du cœur sur ce qui se passe au quotidien dans le monde, en général, et dans la société congolaise, en particulier, et dont les conséquences

peuvent durablement influencer aussi bien notre présent que notre futur. J'ai donc entrepris, à travers ce livre, de nous renvoyer, avec nos mots, la réalité sociétale faite de maux engendrés quelquefois par la nature, mais aussi par l'action volontaire de l'Homme », souligne l'auteur dans l'ouvrage. Notons que « Signes des temps » est le premier ouvrage de Valentin Oko, mais sûrement pas le dernier comme l'a souhaité Mukala Kadima-Nzaji dans sa préface. « Il en écrira et publiera d'autres. J'en suis sûr. Son sens de l'observation et l'acuité du regard qu'il porte non seulement sur le Congo, son pays, mais aussi et surtout sur notre humaine condition, le recommandent », précise-t-il.

Merveille Atipo